

Union Syndicale SUD SDIS 44

26, Avenue d’Herbins

44600 Saint Nazaire

06.45.41.58.87

sudsdis44@yahoo.fr

Monsieur Le Président

CASDIS 44

12, Rue Arago

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Nantes, le 29 octobre 2021

Monsieur Le Président,

Au cours de ces dernières semaines, nous avons rencontré Monsieur LEBEAU, Madame PEREZ-SALSON et Monsieur Le Directeur du SDIS 44, avec lesquels nous avons échangés avec objectivité sur l’avenir du SDIS 44.

Au-delà d’une meilleure compréhension de ces nouvelles interactions avec vos plus proches collaborateurs, nous avons souhaité porter à leur attention les inquiétudes des sapeurs-pompiers professionnels ainsi que nos craintes quant à l’avenir de ce beau service public.

L’héritage de ce passé structurel rend la situation d’aujourd’hui explosive à de nombreux titres.

Ainsi, la couverture opérationnelle n’est plus assurée de manière efficiente sur l’ensemble du territoire avec d’énormes disparités organisationnelles et humaines selon la localisation géographique.

Le dispositif dysfonctionnant actuel fait face à une fragilité en termes de disponibilités et de qualifications des premiers intervenants de terrain.

Associé à cette asthénie sociale qui mine vos personnels tout statut et grade confondus, les conditions sont malheureusement réunies pour une inéluctable « banqueroute » du service public.

Concrètement, il nous semble primordial de répondre très rapidement à trois nécessités :

* Le recrutement en nombre de sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C,
* L’augmentation des effectifs de CA1 et CA2 par l’engageant de formations d’avancement cohérentes et réalistes,
* Le redimensionnement des besoins humains dans les secteurs autrefois considérés comme ruraux mais dont la détermination se révèle être aujourd’hui du péri-urbain.

Ces profonds changements ne pourront être réalisables sans le soutien de l’ensemble des élus(es) du CASDIS 44.

Notre Union Syndicale œuvre depuis plusieurs mois à cette réflexion et a raisonnablement réfléchi à de nombreuses propositions pour tenter d’éviter ce naufrage fatal. Nous n’attendons que l’impulsion de votre gouvernance.

En parallèle, nous essayons de sauvegarder une forme de paix sociale en intervenant très régulièrement auprès des personnels des centres de secours et du CTA-CODIS. Mais le constat est bien réel : nous ne pourrons qu’accompagner le ras-le-bol des personnels, tant le partage d’indicateurs forts en provenance de la gouvernance du SDIS 44 nous fait défaut.

Vos conseillers techniques sapeurs-pompiers ne peuvent plus vous laisser dans l’ignorance tant le point de rupture du service public d’urgence est proche, avec son lot d’accidents, de drames humains, de dysfonctionnements organisationnels irrévocables.

Nous vous demandons, Monsieur Le Président, d’engager en urgence, l’ensemble des leviers indispensables pour garantir une réponse opérationnelle efficiente - de la réception de l’appel 18 à l’intervention auprès de la victime - tout en assurant la sécurité de vos personnels.

Nous vous demandons de bien vouloir communiquer à vos personnels des centres de secours et du CTA-CODIS, la vision claire et objective du service public d’urgence qui vous anime.

Croyant à un signal fort de votre part,

Nous vous prions d’agréer, Monsieur Le Président, l’expression de notre considération la plus distinguée.

L’Union Syndicale SUD SDIS 44